

# En direct du CSE extraordinaire du 04 novembre

## Information en vue d'une consultation sur le plan de continuité d'activités en lien avec la situation du site d'Argenton-sur-Creuse

Le bâtiment a fait l'objet d'importants travaux d'extension, malheureusement ceux-ci ne sont pas sans problèmes...L'apparition de fissures inquiétantes a déclenché l'intervention d'un expert et d'un bureau d'études spécialisés pour identifier les défauts et/ou malfaçons ayant généré des soucis au quotidien pour les occupants.

Sont notamment identifiés les risques suivants

- Fragilité structurelle d'une poutre (ayant apparemment nécessité un remplacement non réalisé)
- Plancher d'une partie de l'étage non sécuritaire (charges inférieures aux normes en vigueur)

En plus de ces éléments inquiétants, on note des infiltrations dans la toiture, un porte à faux important sur une autre poutre maîtresse, un tassement différentiel des fondations, un non respect des DTU pour l'évacuation des eaux pluviales,...

Pourtant l'ouverture du bâtiment suite aux travaux a été validée en 2018 par un autre bureau de contrôle qui n'avait pas relevé les soucis actuels...

En conséquence, la zone concernée sera fermée, les activités concernées seront redéployées dans le bâtiment existant, en attendant de pouvoir les délocaliser dans d'autres bâtiments, des demandes sont faites auprès de la mairie. Pour l'instant pas d'impact sur les services rendus aux usagers. Si le besoin s'en fait sentir, du télétravail additionnel sera mobilisé.

En tout état de cause, les travaux vont s'inscrire dans la durée puisque différents experts contradictoires vont intervenir (maitre d'œuvre, maitre d'ouvrage, assurances, ...)

Ensuite, beaucoup plus tard, si les travaux de réhabilitation le nécessitent, il est possible que les services de France Travail soient déplacés dans un autre bâtiment, l'option « ALGECO » ne sera envisagée qu'en toute dernière extrémité.

Le DR a préféré ne prendre aucun risque avec cette décision, nous ne pouvons que l'approuver.



**Prochain CSE extraordinaire le 06 novembre**

Retrouvez nos informations sur

[www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr) !